

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4674>



Elections professionnelles 2014 : mode d'emploi

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -



Date de mise en ligne : lundi 3 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Vous trouverez dans cette rubrique des articles pour vous aider dans vos opérations électorales.

Dès maintenant, vous pouvez :

– **accéder à votre messagerie professionnelle,**

Adresse du webmail académique : <https://webmail.ac-dijon.fr/>

Sans cet accès, il sera impossible de voter. Si vous préférez ne pas utiliser cette adresse, rien ne vous oblige à l'utiliser après les élections, mais les procédures pour garantir la sécurité du vote nécessite une utilisation pour le temps des élections.

– **accéder à votre espace électeur,**

[Mode d'emploi pour la création et l'accès](#)

– **vérifier que vous êtes inscrit sur les listes électorales.**

Les listes électorales en vue des élections professionnelles qui se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre 2014 vont être publiées par le ministère à partir du 15 octobre.

Il faut impérativement que chaque électeur consulte les listes et au besoin en demande la modification. À partir du 15 octobre, les chefs d'établissement doivent en afficher un exemplaire. Ce document comporte la liste de tous les électeurs de l'établissement avec, en regard de chacun, les scrutins auxquels l'électeur est inscrit.

– **[Voter du 27 novembre au 4 décembre](#)**

Pour cela il faut est nécessaire d'accéder à votre espace électeur et de disposer de votre identifiant de vote [\[1\]](#)

En cas de problème, vous pouvez contacter :

- Le SNES nationale : electionspro2014@snes.edu ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 0811 46 20 76 (Prix d'un appel local).
- Le SNES Dijon : 03.80.73.32.70

[\[1\]](#) Comment trouver ou retrouver votre identifiant ? [cliquer ici](#)